

En Garde, Prêts, Allez !



**SAISON
2024
25**

CHAMPIONNAT DE FRANCE

¼ ELITE A

**Le 15 février 2025 à Ruy-Montceau (38)
Hall des sports, 164 rue de Lavaizin, 38300 Ruy**

**Pesée : samedi 15/02 de 13h à 15h
Contrôle Médical : samedi 15/02 à partir de 15h00
Début des rencontres : samedi 15/02 à partir de 17h00**

FFSAVATE.COM

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE A Combat MASCULIN

Discipline	Combat
Organisation	Niveau national
Conditions de participation	Séniors, Vétérans combat Gant de Bronze + Conditions particulières ci-dessous
Formes de rencontres	Les rencontres, disputées sous forme de combat se déroulent en 5 reprises de 2 mn.
Décisions	La vainqueur de chaque finale se verra attribuer le titre : "Champion de France Elite A" de sa catégorie de poids. Son adversaire celui de "Vice-champion de France Elite A".
Sélections / inscriptions	<p>Cette compétition ne comporte pas de sélection de ligue. Les clubs paieront les inscriptions, d'un montant de 60€ par tireuse, via l'espace dirigeant du site internet de la fédération au moment de l'inscription avant la date limite de forclusion prévue.</p> <p>Cette compétition est réservée aux tireurs seniors (ou vétérans avec dérogation accordée par la Commission Nationale Médicale) Gant de Bronze et remplissant les conditions d'engagement énoncées ci-après.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un quota de tireurs est octroyé à chacune des catégories de poids selon la grille ci-dessous : -Plumes 8 Tireurs / Légers 10 Tireurs / Super-légers 10 Tireurs / Mi-moyens 10 Tireurs / Super-mi-moyens 10 Tireurs / Moyens 8 Tireurs / Mi/lourds 8 Tireurs / Lourds 8 Tireurs <p>Les quotas pourront être modifiés selon le nombre de tireurs inscrits par catégories de poids.</p> <p>L'engagement des tireurs se fait selon les dispositions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans un premier temps, l'objectif est d'atteindre le quota prévu pour chacune des catégories de poids en procédant de la manière suivante : -Chaque nouvelle saison, les trois premiers du Championnat ELITE B combat montent obligatoirement dans le Championnat ELITE A combat (dans la catégorie de poids de laquelle ils sont issus) et ceci jusqu'au remplissage total de chacune des catégories de poids (voir quota). -Si les tireurs ne montent pas, il sera fait appel au numéro 4. Un dispositif dérogatoire à la montée permettra à des cas particuliers de faire une demande de « non-montée ». Toutefois, le droit d'accès au championnat de France Elite A combat n'est acquis que pour la saison suivante et dans la même catégorie de poids. -Les deux finalistes de l'Open de France de la saison précédente peuvent monter en Elite A. -Les tireurs 1ère Série ayant obtenu au minimum 5 victoires sur les 8 derniers combats 1ère série au cours des deux dernières saisons (validation à obtenir par le CTL). <p>Si les quotas sont atteints, la sélection se fera en fonction d'un classement prenant en compte les résultats et l'expérience des tireurs. En cas d'impossibilité de départager deux tireurs, un match de barrage sera organisé. Les tireurs Juniors (3ème année) 1ère Série ayant performé lors des compétitions combat de référence (Championnat du Monde, Championnat d'Europe) pourront s'inscrire au Championnat de France Elite A sur demande.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ensuite et une fois le quota de la catégorie de poids atteint, chaque nouvelle saison les trois derniers (Classement National Combat) tireurs du Championnat Elite A combat, devront descendre dans le Championnat Elite B combat, et de fait permettront donc aux trois premiers (Classement National Combat) tireurs issus du Championnat Elite B combat, de monter en Championnat Elite A combat. <p>Une autre source d'alimentation du Championnat Elite A combat, pourra selon le cas, être réalisée à partir des tireurs issus du Championnat Elite A combat mais ayant opté pour un changement de catégorie de poids ou ayant interrompu la compétition et la réintégrant (cette disposition s'applique uniquement aux tireurs ayant figuré dans les quatre premiers du Classement National Combat (masculin). Cette disposition d'intégration en Championnat Elite A combat s'applique de la manière suivante :</p> <p>1°- le quota de la catégorie n'est pas atteint, alors ils sont directement intégrés. 2°- le quota de la catégorie est atteint, alors ils devront disputer des matches de barrage entre eux (s'il y a plusieurs candidats) pour n'en retenir qu'un et aboutir à un match de barrage avec le dernier restant de la catégorie.</p>

	<p>NOTA : le classement servant de référence est le classement national établi à la fin du championnat précédent.</p>
Déroulement de la compétition	<p>Principes de constitution du système par élimination directe :</p> <p>La répartition des tireurs par élimination directe sera réalisée à partir du classement national de la saison en cours :</p> <p>Les tireurs seront placés à l'extrémité de l'arborescence du tirage au sort dans l'ordre de leur classement avec avancement en boucle.</p> <p>Les tireurs nouvellement engagés et ne figurant pas sur le classement national seront répartis par tirage au sort.</p> <p>Les tireurs sont répartis sous la forme d'une phase à élimination directe (1/8, 1/4, 1/2 finales et finales) et les rencontres se déroulent en 5 reprises de 2 minutes.</p> <p>Tous les tireurs (sauf les champions de France de la saison en cours) peuvent s'inscrire à l'Open de France.</p>
Classement national	<p>Le classement national Combat Seniors (masculin) est organisé à partir du résultat des Championnats de France (Elite B combat et Elite A combat). Il est réactualisé, chaque année, après les finales de ces championnats et rentre en vigueur dès sa publication et jusqu'à la prochaine publication modificative. Pour pouvoir figurer dans ce classement, tout tireur (hors les tireurs issus de l'Equipe de France n'ayant pas déclaré forfait) devra avoir participé effectivement à au moins une rencontre du Championnat de France (Elite B combat ou Elite A combat). Toutefois en sera exclu tout tireur ayant cumulé plus d'un forfait au cours du Championnat de France.</p> <p>Modalités de classement :</p> <p>Sont d'abord classés les tireurs issus du Championnat de France Elite A combat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le N°1 est le Champion de France Elite A combat ; - Le N°2 est le Vice-champion de France Elite A combat ; - Le N°3 est le 1/2 finaliste battu par le Champion de France Elite A combat ; - Le N°4 est le 1/2 finaliste battu par le Vice-champion de France Elite A combat - Le N°5 est le 1/4 de finaliste s'il y a lieu ; <p>- L'ordonnement des suivants est établi à partir de la comptabilisation des points marqués lors de la participation aux tours précédents du Championnat de France Elite A combat.</p> <p>Sont ensuite classés les quatre premiers tireurs issus du Championnat de France Elite B combat</p>
Période de compétition	Mi-février à mi-avril

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE A Combat FEMININ

Discipline	Combat
Organisation	Niveau national
Conditions de participation	Juniors, Séniors et Vétérans combat Gant de Bronze+ Conditions particulières ci-dessous
Formes de rencontres	Les rencontres, disputées sous forme de combat se déroulent en 5 reprises de 2 mn.
Décisions	La vainqueur de chaque finale se verra attribuer le titre : "Championne de France Elite A" de sa catégorie de poids. Son adversaire celui de "Vice-championne de France Elite A"
Sélections / inscriptions	<p>Cette compétition ne comporte pas de sélection de ligue. Les clubs paieront les inscriptions, d'un montant de 60€ par tireuse, via l'espace dirigeant du site internet de la fédération au moment de l'inscription avant la date limite de forclusion prévue.</p> <p>Cette compétition est réservée aux tireuses seniors (ou vétérans avec dérogation accordée par la Commission Nationale Médicale) Gant de Bronze et remplissant les conditions d'engagement énoncées ci-après.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un quota de tireuses est octroyé à chacune des catégories de poids selon la grille ci-dessous : -Plumes 8 Tireuses / Légers 10 Tireuses / Super-légers 10 Tireuses / Mi-moyens 10 Tireuses / Super-mi-moyens 10 Tireuses / Moyens 8 Tireuses / Mi/lourds 8 Tireuses / Lourds 8 Tireuses <p>Les quotas pourront être modifiés selon le nombre de tireuses inscrites par catégories de poids.</p> <p>L'engagement des tireuses se fait selon les dispositions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans un premier temps, l'objectif est d'atteindre le quota prévu pour chacune des catégories de poids en procédant de la manière suivante : -Chaque nouvelle saison, les trois premières du Championnat ELITE B combat montent obligatoirement dans le Championnat ELITE A combat (dans la catégorie de poids de laquelle elles sont issues) et ceci jusqu'au remplissage total de chacune des catégories de poids (voir quota). -Si les tireuses ne montent pas, il sera fait appel au numéro 4. Un dispositif dérogatoire à la montée permettra à des cas particuliers de faire une demande de « non-montée ». Toutefois, le droit d'accès au championnat de France Elite A combat n'est acquis que pour la saison suivante et dans la même catégorie de poids. -Les deux finalistes de l'Open de France de la saison précédente peuvent monter en Elite A. -Les tireuses 1ère Série ayant obtenu au minimum 5 victoires sur les 8 derniers combats 1^{ère} série au cours des deux dernières saisons (validation à obtenir par le CTL). <p>Si les quotas sont atteints, la sélection se fera en fonction d'un classement prenant en compte les résultats et l'expérience des tireuses. En cas d'impossibilité de départager deux tireuses, un match de barrage sera organisé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ensuite et une fois le quota de la catégorie de poids atteint, chaque nouvelle saison les trois dernières (Classement National Combat) tireuses du Championnat Elite A combat, devront descendre dans le Championnat Elite B combat, et de fait permettront donc aux trois premières (Classement National Combat) tireuses issues du Championnat Elite B combat, de monter en Championnat Elite A combat. <p>Une autre source d'alimentation du Championnat Elite A combat, pourra selon le cas, être réalisée à partir des tireuses issues du Championnat Elite A combat mais ayant opté pour un changement de catégorie de poids ou ayant interrompu la compétition et la réintégrant (cette disposition s'applique uniquement aux tireuses ayant figurées dans les quatre premières du Classement National Combat (féminin). Cette disposition d'intégration en Championnat Elite A combat s'applique de la manière suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1°- le quota de la catégorie n'est pas atteint, alors elles sont directement intégrées. 2°- le quota de la catégorie est atteint, alors elles devront disputer des matches de barrage entre elles (s'il y a plusieurs candidates) pour n'en retenir qu'une et aboutir à un match de barrage avec la dernière restante de la catégorie. <p>NOTA : le classement servant de référence est le classement national établi à la fin du championnat précédent.</p>

<p>Déroulement de la compétition</p>	<p>Principes de constitution du système par élimination directe : La répartition des tireurs par élimination directe sera réalisée à partir du classement national de la saison en cours : Les tireuses seront placées à l'extrémité de l'arborescence du tirage au sort dans l'ordre de leur classement avec avancement en boucle. Les tireuses nouvellement engagées et ne figurant pas sur le classement national seront répartis par tirage au sort.</p> <p>Les tireuses sont réparties sous la forme d'une phase à élimination directe (1/8, 1/4, 1/2 finales et finales) et les rencontres se déroulent en 5 reprises de 2 minutes. Toutes les tireuses (sauf les championnes de France de la saison en cours) peuvent s'inscrire à l'Open de France.</p>
<p>Classement national</p>	<p>Le classement national Combat Seniors (féminin) est organisé à partir du résultat des Championnats de France (Elite B combat et Elite A combat). Il est réactualisé, chaque année, après les finales de ces championnats et rentre en vigueur dès sa publication et jusqu'à la prochaine publication modificative. Pour pouvoir figurer dans ce classement, toute tireuse (hors les tireuses issues de l'Equipe de France n'ayant pas déclaré forfait) devra avoir participé effectivement à au moins une rencontre du Championnat de France (Elite B combat ou Elite A combat). Toutefois en sera exclu toute tireuse ayant cumulée plus d'un forfait au cours du Championnat de France.</p> <p>Modalités de classement : Sont d'abord classés les tireuses issues du Championnat de France Elite A combat : - La N°1 est la Championne de France Elite A combat ; - La N°2 est la Vice-championne de France Elite A combat ; - La N°3 est la 1/2 finaliste battue par la Championne de France Elite A combat - La N°4 est la 1/2 finaliste battue par la Vice-championne de France Elite A combat ; - La N°5 est la 1/4 de finaliste s'il y a lieu ; - L'ordonnancement des suivantes est établi à partir de la comptabilisation des points marqués lors de la participation aux tours précédents du Championnat de France Elite A combat. Sont ensuite classés les quatre premières tireuses issues du Championnat de France Elite B combat</p>
<p>Période de compétition</p>	<p>Mi-février à mi-avril</p>

LISTE DES INSCRITS AU 07.02.2025

Championnat de France ELITE A Féminin

**Forfait*

F48	BENOUN Clothilde	SAVATE CLUB DRAVEIL BFD	91044
F48	DELRIEU-MAJERI Louna	LE CERCLE SBF 33	33033
F48	MORTIER Emma	BAC9savate	75057
F48	SEDDIK KHODJA Linda	VENISSIEUX BOXE FRANCAISE	69004
F52	DE VIVEIROS Liza	K.C.W. Section Multi-boxe	68003
F52	GIL Sarah	ANNECY BF	74002
F52	IANNONE Léana	DAMPART BOXE FRANCAISE	77044
F52	LE DAMANY Stella	BAC9savate	75057
F52	NANDI Chloé	U S CRETEIL	94002
F52	VAHLAS Alexia	COOPYR SPORTIF	75008
F52	VEGARA Marine	IMPACT MULTI BOXE	66040
F56	AGUILLE Marie	DAMPART BOXE FRANCAISE	77044
F56	BELLANGER Carole	SBF STADE CLERMONTOIS	63001
F56	BERGANDI Nina	AS CORBEIL ESSONNES	91006
F56	CAZAL Gwenaelle	BAC9savate	75057
F56	CROSET Fanny	BLAVOZY BOXE FRANCAISE	43007
F56	TALHA Yasmine	ELAN SPORTIF DE MONTREUIL	93029
F56	VIVIER Aurore	PROVENCE BF	13009
F60	BOIVIN Solène	Saint fons Gerland savate	69040
F60	DUNOUHAUD Ines	PHOENIX BOXE MARSEILLE	13089
F60	LEVET Maeva	BOXING CLUB RIOMOIS 15	15007
F60	PECH Morgane	LLSBF	44022
F60	ZAMBONI Mendy	B.F.S. CLUB THIernois	63020
F65	MITHIEUX Candice	MOTTERAIN BF	73003
F65	POCHAYAN Mathilde	DYNAMIK BOXING CLUB	42016
F65	ROUSSY Noa	COBRA SAVATE CLUB	25011
F65	SANGARE Adama	REC SAVATE BOXE FRANCAISE	35012
F65	SERENA Fanny	SAVATE BOXE ACADEMIE	66034
F70	BUGADA Marine	SBF DE CLUSES	74001
F70	LAWSON-BOUH-MANA Maimara	COOPYR SPORTIF	75008
F75	DIRINGER Viviane	K.C.W. Section Multi-boxe	68003
F75	MORENO Fanny	CERCLE CERETAN SAVATE BF	66002

LISTE DES INSCRITS AU 07.02.2025

Championnat de France ELITE A Masculin

**Forfait*

M150	CASTARD Isaac	PHENIX BOXE	971001
M150	CROUARD GOUBIN Douglas	CO ULIS BFS	91004
M150	TIMON Jacques-olivier	DAMP MART BOXE FRANCAISE	77044
M56	GAREL Jonathan	ESC BOXING CLUB	92029
M56	THIELL François	ROYAL BOXING CLUB	13077
M60	BOUCHER Mathieu	PUNCH BLAGNAC	31017
M60	DENNI Rabah	BOXE FRANCAISE AMIENS SUD EST	80005
M60	KANFOUAH Elias	ROYAL BOXING CLUB	13077
M60	LAURENT Medhi	SVSBF VINCENNES	94008
M60	LUCO Alexis	ELAN SPORTIF DE MONTREUIL	93029
M60	MONIOT Marius	USI SAVATE-BF	63025
M60	PINTO Samuel	SAVATE CLUB D'ANGOULEME	16022
M65	ABDELAOUI Aziz	B.F.S Boxe Française Savate Stras	67005
M65	BRAHIMI Yanis	M J C SAVATE COTOISE	38023
M65	DETTORI Alessandro	BFGB	13065
M65	HADJAM Merowan	Spartan Boxing Club	26024
M65	LAMANE Abdenasser	OFP BOXE FRANCAISE	54030
M65	TRILLE Yoann	PUNCH BLAGNAC	31017
M65	AHAMADA Astadji	SAVATE-BOXE RENNAISE	35021
M70	AZATYAN Azat	OFP BOXE FRANCAISE	54030
M70	CABET Stephane	ROYAL BOXING CLUB	13077
M70	FATTORINI Yan	STCM	26020
M70	LE NEOUANIC Kevin	SAVATE CLUB DRAVEIL BFD	91044
M70	NIVALT-TERNIN-ROZAT Alexis	M J C SAVATE COTOISE	38023
M70	SILVESTRI Thomas	ROYAL BOXING CLUB	13077
M70	TARADEL Emilien	ROYAL BOXING CLUB	13077
M70	THOMAS Julien	ESC BOXING CLUB	92029
M75	GARCIA Iden	BF PARADIS	13023
M75	MASOKA MAPENDO Benjamin	ESC BOXING CLUB	92029
M75	SEMASKA Lazhar	LOIRE-BF	42009
M80	ALBERTUS Kevin	TOULOUSE MULTI-BOXE	31040
M80	DELARIVE Matthieu	BAC9savate	75057
M80	FOFOU Stephane	ESPACE SPORTIF NOISEEN	93038
M80	GONCALVES DAVEIGA Rony	NICE BOXING TEAM FRANK MAY	6001
M85	AL CHAMALI Mohammad	SAVATE BOXE RENNAISE	35021
M85	BRUGIROUX Christopher	PUNCH SAVATE GANNAT	3006
M85	DEMAGNY Alexandre	CENTER TRAINING BOULOGNE SUR ME	62015
M85	MARTIN Fabien	M J C SAVATE COTOISE	38023
M85	SILVESTRI Antony	ROYAL BOXING CLUB	13077